



Ma mère veut aller en maison de retraite

Par **guiphitho**, le **08/11/2010** à **19:27**

Bonjour,

Ma mère veut aller en maison de retraite, ses revenus sont insuffisants.

- suis-je obligée de contribuer à ses frais ?
- si oui, comment m'en affranchir ?

Par **mimi493**, le **08/11/2010** à **23:38**

Vous avez une obligation alimentaire envers votre mère et sauf à prouver son indignité, vous ne pouvez pas vous en affranchir.

La participation aux frais n'est pas d'office, soit elle résulte d'un jugement, soit le conseil général fixe votre participation (que vous pouvez contester pour avoir un jugement)